



**Protocole PPCR**  
**Parcours Professionnel Carrière Rémunération**  
**& mesures corps A de l'ESR.**  
**Lettre ouverte à la Ministre sur la PEDR**

La Ministre de l'Education Nationale et de l'ESR a lancé ce mois de janvier une grande campagne de comm' sur la carrière des corps de la catégorie A de l'ESR... Les documents ont été transmis aux syndicats non signataires du protocole PPCR uniquement la veille au soir du lancement de l'opération, le 12 janvier. Notre syndicat n'a pas manqué de dire à la Ministre ce qu'il pensait de ses méthodes peu respectueuses !

Nous y avons aussi rappelé nos revendications prioritaires : une revalorisation de tous les agents avec pour objectif de réduire les inégalités, au travers notamment de revalorisations uniformes et de réduction des écarts des pentes entre les différents grades et corps... ce qui est loin d'être le résultat de ces mesures ! De manière générale, nous sommes favorables à tout ce qui peut permettre de lever les blocages au cours et en fin de carrière ; dans ce contexte la fusion de grades est plutôt une bonne chose et la création de nouveaux grades une mauvaise.

Nous avons aussi rappelé que nous ne nous satisfaisons pas de la manière dont ont été traités les agents de la catégorie B et surtout de C. Pour l'instant ce qu'on surtout vu ces collègues, c'est la disparition des échelons accélérés qui dans les EPST bénéficiaient à peu près à tout le monde ! Et avons aussi souligné qu'avec le transfert de points prime/indice, qui n'augmente pas la rémunération... certains vont perdre la GIPA (pseudo Garantie Individuelle Pouvoir d'achat) sans avoir pour autant la moindre augmentation de rémunération !

[Sur notre site, l'intégralité de l'intervention SUD au Ministère le 12 janvier](#) et, en pièces jointes de cet article, les documents diffusés concernant l'évolution de carrière dans les corps de la recherche...

A lire aussi sur notre site

[PEDR, etc ... lettre ouverte à la ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Errare humanum est, perseverare diabolicum !](#)

En fin d'année dernière, le ministère annonçait une note sur la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR), anciennement nommée prime d'excellence scientifique (PES), pour remédier au constat que « *Les femmes et les jeunes chercheurs sont donc sous-représentés dans la population des bénéficiaires de la PEDR* ».

Mais au lieu de remettre en cause le dispositif, il demande aux directions d'EPST de se débrouiller pour en changer les résultats. Pitoyable ! Ce qui a motivé notre réaction adressée sous forme de "lettre ouverte" à Madame la ministre.

**Pour une meilleure année 2017**  
**les vœux n'y suffiront pas...syndiquons-nous !**

en un seul clic sur [l'article ad-hoc](#) de notre site

